

# Contribution PsyEN pour le congrès national

## Montpellier 2022 thème 1

### Réseau de proximité des CIO

Le mandat du congrès de Rennes de 2018, qui s'opposait à la fermeture des CIO reste d'actualité et mérite d'être réaffirmé haut et fort, car depuis, de nombreux CIO ont fermé. Il est indispensable d'obtenir de nouvelles ouvertures de CIO pour constituer un véritable maillage territorial par le service public d'orientation de l'éducation nationale.

**Le SNES-FSU demande l'arrêt de l'expérimentation déployée dans l'académie d'Orléans-Tours qui consiste à régionaliser l'orientation scolaire et à fermer de nombreux CIO.**

**A terme le SNES demande la création d'un grand service de psychologie de l'Éducation nationale structuré du niveau local au niveau national, regroupant les PsyEN EDA et EDO** et ayant en charge les missions de contribution à la réussite scolaire, de développement maximal de la personnalité et d'épanouissement de chaque élève, d'accompagnement de tous vers une orientation ambitieuse et émancipatrice.

Ce service, au sein de l'EN, assurerait

- des missions de contribution aux apports de la psychologie dans la définition des politiques éducatives aux différents niveaux (organisation du système éducatif, orientation, inclusion, prévention...) et dans la formation des personnels.
- l'articulation avec les autres services en interne et externe (médico-social et structures assurant le suivi et la prise en charge des enfants et adolescents)
- la déclinaison de la politique nationale concernant les apports de la psychologie au système éducatif et le rôle des PsyEN,
- la réalisation d'études et de rapports sur des questions relatives aux effets psychologiques de mesures ou réformes concernant l'enfance et l'adolescence,
- la réalisation d'études et de rapports concernant le fonctionnement du système éducatif et l'orientation.

**Le SNES-FSU s'oppose fermement à toutes propositions visant à installer des conseillers techniques en psychologie pour le premier degré, choisis par l'administration.**

Ces dispositions auraient des conséquences négatives sur la spécialité EDO qui serait soit marginalisée par rapport aux questions de psychologie, soit mise sous la tutelle de ces conseillers techniques.

**Il exige dans l'immédiat l'application des dispositions prévues sur l'organisation de rencontres entre PsyEN EDA et EDO sur le temps de travail, au sein d'un district, des actions de formation continue communes, des groupes de travail communs.**

Les CIO doivent devenir des services locaux de psychologie de l'éducation nationale pour la scolarité et l'orientation (SPSO), bien ancrés dans l'éducation nationale. Un mandat d'étude doit être donné pour étudier avec le syndicat des inspecteurs de la FSU, les déclinaisons possibles de ce service au niveau départemental et académique.